

Titre du projet

« Assurer la continuité des services essentiels de soins de santé primaires et hospitaliers pour les populations vulnérables et développer des mesures d'hygiène et de prévention pour des secteurs essentiels non sanitaires durant la pandémie du COVID-19 »

Termes de référence pour le recrutement d'un-e consultant-e Associé-e au Programme

1. Contexte

Le premier cas confirmé de contamination au nouveau coronavirus COVID19 a été détecté au Maroc le 2 mars 2020. Au 20 avril 2020, le nombre de cas est en augmentation, avec 2990 cas confirmés, 340 guérisons et 143 décès. La majorité des régions du Maroc sont actuellement touchées par le virus, à des proportions différentes. Dès le début de l'épidémie, le Maroc a mis en place un Plan National de veille et de riposte à l'infection par le COVID19, en ligne avec les directives « *Strategic Prepardness and Response Plan COVID-19: Operationnal Planning Guidelines to support country prepardness and Response* » de l'OMS. Les axes d'intervention du plan national sont essentiellement basés sur la prévention pour limiter la diffusion de la maladie, la détection précoce des cas pour contenir la propagation, l'adaptation d'une réponse nationale adaptée au système de santé, le renforcement des mesures de prévention et de contrôle de l'infection en milieu des soins et dans les lieux de travail.

Par ailleurs, au-delà du Plan National de veille et de riposte, et à l'instar des autres pays, le Maroc a intensifié les mesures de lutte contre la pandémie COVID-19 par des mesures ambitieuses visant à réduire l'impact tant au niveau santé qu'au niveau économique. Le pays a tout d'abord élaboré une approche pour détecter, isoler et traiter les cas de COVID19, ce gratuitement et quel que soit leur nationalité et leur statut administratif, en augmentant sa capacité à réaliser des tests diagnostic, tracer et isoler les cas et les contacts et leur offrir un traitement en milieu hospitalier, grâce à une augmentation de la capacité en lits et un éventail de prise en charge thérapeutique.

Le Maroc a également déclaré l'état d'urgence le 20 mars 2020, avec une fermeture de ses frontières aériennes, terrestres et maritimes ; le confinement généralisé de la population tout en maintenant l'accès de la population aux services de base. Un certain nombre de mesures de soutien social ont été prises envers les familles les plus pauvres ainsi que pour soutenir les entreprises en difficulté. Cependant, les populations migrantes et réfugiées, qui travaillent majoritairement dans le secteur informel et n'ont pas d'accès effectif au système RAMED, ne bénéficient pas de ces mesures exceptionnelles de soutien aux populations et sont particulièrement fragilisées par les impacts sanitaires, sociaux et économiques de la crise.

Ces mesures précoces ont permis au Maroc d'engager la lutte directe contre l'épidémie de COVID19. Cependant, l'évolution de la situation épidémiologique et la prolongation de l'état d'urgence sanitaire vont engendrer des situations critiques auxquelles le pays devra faire face. Ces situations critiques peuvent s'articuler autour de deux grands axes : (a) la continuité des services essentiels de soins de santé primaire et hospitalier (cancer, hémodialyse, urgences vitales, etc), en particulier pour les populations plus vulnérables, et (b) la protection des professionnels de première ligne.

C'est dans ce cadre, que le Fonds des Nations Unies (UNFPA) avec d'autres agences des Nations et en collaboration avec les départements institutionnelles concernées, et des ONGs lance le projet intitulé : «Assurer la continuité des services essentiels de soins de santé primaires et hospitaliers pour les populations vulnérables et développer des mesures d'hygiène et de prévention pour de secteurs essentiels non sanitaires durant la pandémie du COVID-19 ».

Le projet est articulé autour de deux volets complémentaires visant le renforcement des capacités institutionnelles, de la société civile et des communautés pour faire face aux défis et conséquences du COVID-19. Ces interventions opérationnelles permettront, entres autres, de contribuer à assurer l'accès aux services essentiels de soins de santé primaire à la population plus vulnérable, y compris les populations migrantes et réfugiées, pendant la pandémie du COVID 19, et à contribuer à la prévention des conséquences lourdes sur le système de santé en post pandémie.

Pour ce faire, l'UNFPA lance un appel à candidature pour le recrutement d'un-e consultant-e Associé-e au programme.

2. Composantes du projet :

- <u>Première composante</u> visant à assurer la continuité de services dans le secteur de la santé, en particulier pour les populations plus vulnérables. A ce niveau, quatre composantes essentielles de services sont priorisées : la santé sexuelle et reproductive, les services fournis pour la prise en charge des maladies chroniques, les services de santé pour les femmes victimes et survivantes à la violence, la communication et l'engagement communautaire.
- <u>Deuxième composante</u> visant le renforcement de l'accès à la santé et aux moyens de protection et de prévention dans les lieux de travail. Pour ce deuxième volet, deux populations cibles seront envisagées : les professionnels de la santé, et les professionnels de première ligne travaillant dans d'autres secteurs.

3. Approches du projet :

Le projet adopte des approches innovatrices immédiates rapides et opérationnelles pour contribuer à assurer l'accès aux services essentiels de soins de santé primaire à la population plus vulnérable, y compris les populations migrantes et réfugiées, pendant la pandémie du COVID 19, et à contribuer à la prévention des conséquences lourdes sur le système de santé en post pandémie :

- a. Approches basées sur le self-care :
- b. Réorganisation des services et adaptation du circuit de soins
- c. Utilisation des technologies de la communication
- d. Continuité des services de prise en charge des femmes victimes de violences par les acteurs institutionnels mais aussi les acteurs de la société civile,
- e. Mise en place de mécanismes financiers d'aide à l'autonomisation économique et à l'accès au revenu pour les femmes victimes de violence,
- f. Communication et engagement communautaire
- g. Evaluation de l'impact économique et social lié à l'utilisation des services de santé
- h. Appui et protection des professionnels de première ligne

4. Localisation et durée du contrat

L'Associé-e au Programme est recruté-e sur la base d'un contrat de consultation (ICC) à temps plein pour une durée de 6 MOIS à partir du 01 juillet 2020. Ce poste basé à Rabat sera administré selon les procédures de ce dernier.

5. Tâches et responsabilités

Sous la supervision de la Chargée du Programme Santé Sexuelle et Reproductive, Il/elle jouera un rôle déterminant dans la facilitation de la mise en œuvre du projet, en soutenant la planification et la gestion. Il/elle appliquera les systèmes et procédures établis et contribuera à la création de connaissances en compilant, synthétisant et analysant les informations pertinentes, en développant des mécanismes et systèmes appropriés et en assurant le respect des procédures.

Mandat de l'Associé-e au Programme:

- Soutient la mise en œuvre des activités du projet, l'élaboration de plans de travail annuels, la compilation et l'analyse des informations du projet, la rédaction de documents de rapport et la préparation de tableaux et de données statistiques.
- En coordination avec le personnel du projet, guide la mise en œuvre régulière des activités de projet.
- Prend les dispositions logistiques, administratives et financières nécessaires à la mise en œuvre du projet, y compris l'organisation d'ateliers techniques, de réunions inter-agences, de tables rondes, de missions et d'autres événements.
- Forme et guide le personnel de projet et les partenaires nationaux sur les politiques et procédures du programme du FNUAP.
- Aide au suivi des activités et à l'établissement de rapports à l'intention des partenaires nationaux et des donateurs.
- Recueille et présente des informations sur l'exécution du budget des projets ; aide à la préparation des budgets des projets et à leur suivi,

- Tient des registres appropriés de toutes les activités du projet, gère le système de classement du projet et contribue à l'archivage, y compris les rapports de projet, les plans de travail et les budgets.
- Gère les procès-verbaux et les actions des réunions et des accords du projet.
- Organise, compile et traite les informations sur le projet pour le CO, le bureau régional, le siège, les partenaires nationaux et les donateurs.
- Prépare, traite et assure le suivi des questions logistiques et administratives, y compris celles liées aux missions, aux voyages officiels, aux événements, aux ateliers, etc.
- Contribue à la création et au partage des connaissances en synthétisant et en documentant les résultats et les leçons apprises, les réussites et les meilleures pratiques, les stratégies et en rédigeant des documents pertinents à diffuser.
- Établit et maintient un réseau de contacts avec les donateurs et les services d'information publique et fournit une assistance pour l'organisation et la conduite de réunions de donateurs et d'événements d'information publique.

7. Qualifications et compétences requises

Education, Expérience et compétences

- Le (la) candidat (e) devra être titulaire d'une Licence et/ou diplôme universitaire dans un domaine en lien avec le développement humain ou équivalent ;
- Intérêt au travail des organisations internationales et autres institutions de coopération internationales ;
- Rigueur, flexibilité et adaptabilité au contexte ;
- Capacités d'analyse et de synthèse ;
- Expérience de travail dans une organisation internationale ou autre institution de coopération internationale est un atout.

| Valeurs | Compétences transversales | Compétences Fonctionnelles |
|---|--|--|
| Engagement Intégrité Respect des cultures différentes | Travail en équipe Communication Recherche de performance et gestion axée sur les résultats | Fournir un soutien logistique; Gérer les données; Gérer les documents, la correspondance et les rapports; Gérer l'information et le flux de travail; Planification, organisation et multitâche; Soutenir l'analyse des données financières. |

Connaissances techniques

- Cinq ans d'expérience pertinente dans la gestion de projets.
- Expertise dans l'application d'une approche basée sur les résultats dans les programmes/projets.
- Maîtrise des logiciels de bureautique, connaissances du progiciel Atlas est un atout.

Langues:

La maîtrise du français et de l'arabe est requise, l'anglais est un atout.

8. Soumission des candidatures:

Les candidats/es intéressé/es sont invité/es à envoyer, leur CV, une lettre de motivation ainsi qu'une offre financière à l'adresse mail suivante : jobsmptf.morocco@unfpa.org _au plus tard le 03 juin 2020, date limites de réception des candidatures.

Le sujet de l'email doit impérativement porter la mention suivante : « Appel pour le recrutement d'un/e consultant/e Associé(e) au programme »

Les dossiers qui parviendraient après la date et heure limite fixée ci-dessus ne seront pas pris en compte.